

PLUi PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal	FICHE JUSTIFICATIVE STECAL - Secteur de Taille et de capacité d'accueil limités
	COMMUNE :
	DATE :

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-13 du CU : « Le règlement peut, à titre exceptionnel, délimiter dans les zones naturelles, agricoles ou forestières des secteurs de taille et de capacité d'accueil limités dans lesquels peuvent être autorisés des constructions.

Ces secteurs sont délimités après avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

Leur caractère exceptionnel s'apprécie, entre autres critères, en fonction des caractéristiques du territoire, du type d'urbanisation du secteur, de la distance entre les constructions ou de la desserte par les réseaux ou par les équipements collectifs.

METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification des STECAL
- Absence d'enjeu agricole (absence de périmètre de réciprocité...),
 - Activité existante avec projet de développement avéré,
 - Projet de création d'activité avéré,
 - Limiter l'emprise du STECAL aux stricts besoins de l'activité : absence de consommation foncière ou le cas échéant consommation foncière très limitée.

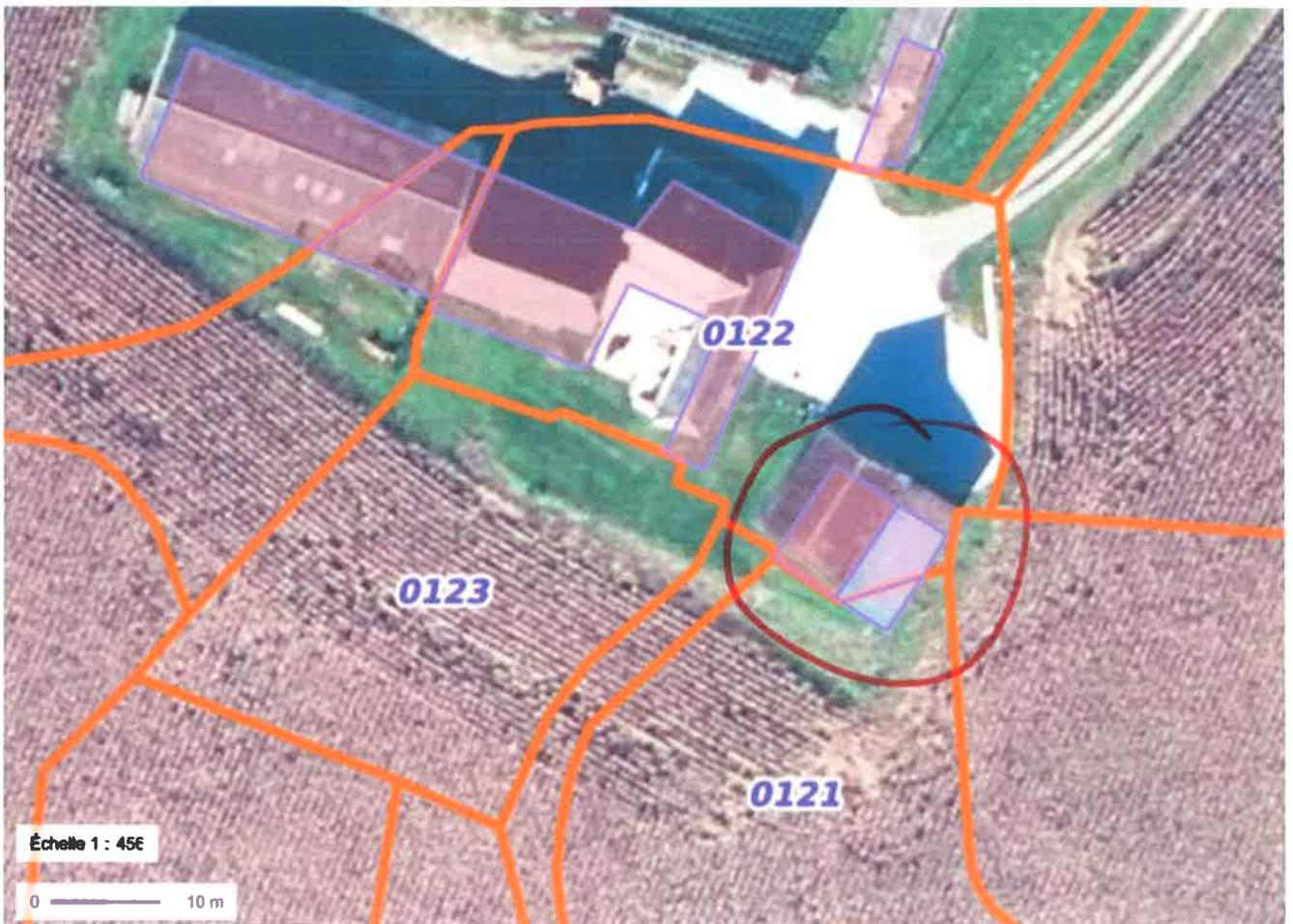
EMPLACEMENT DU PROJET :

Adresse : 2 chemin casabonnet,
64400 SAUCEDE

Référence cadastrale et superficie actuelle :

0B 0122

Extrait cadastral (insérer un extrait et Vue aérienne)



CONTRAINTE(S) D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

DESCRIPTION DU PROJET

- **Activité à créer :** OUI / ~~NON~~

Si oui :

- Préciser l'activité : Création de gîte
- Bâtiment déjà existant : OUI / ~~NON~~
- Besoin en assainissement autonome OUI / ~~NON~~
- Présence des réseaux (AEP, électricité) à proximité immédiate ? OUI / ~~NON~~
- Justification du projet : **Utilisation d'une grange non utilisée en gîte touristique**

Description par le porteur de projet OUI (COURRIER CONCERTATION) / NON

Nous souhaitons pouvoir utiliser la grande déjà construite et l'aménager en gîte, pour nous permettre d'avoir un complément de revenu, et de valoriser notre patrimoine immobilier.
Nous souhaitons proposer un gîte rural authentique avec une très belle vue sur les Pyrénées.

- Besoin en emprise (en m²) Aucun
- Plan de masse du projet :